

Risques des falaises : les habitants donnent leur avis

L'enquête publique sur le plan de prévention des risques des falaises est ouverte à Ault, Saint-Quentin-Lamotte et Woignarue. Les administrés donnent leur avis.

Jacques Kormann attend son tour. Assis dans le couloir de la mairie d'Ault, il observe les échanges dans la pièce voisine à travers la baie vitrée. Son pense-bête à la main, il se prépare à donner son avis sur un sujet qui pourrait bien changer le visage et le destin de la ville qu'il habite depuis 1946. Comme beaucoup d'habitants, il vient donner son avis dans le cadre de l'enquête publique sur le plan de prévention des risques naturels concernant la falaise picarde sur les communes d'Ault, Saint-Quentin-Lamotte et Woignarue.

Le dossier, le risque d'éboulement des falaises, il semble bien le connaître. « J'ai fondé la société des sauveteurs en mer à Ault et travaillé à son regroupement avec Doullens pour créer la fédération départementale de la SNSM, explique-t-il. La mer, ça me connaît. J'étais là quand ils ont construit la

« À la minute où l'enquête sera close, alors j'aurai [un avis] que je transmettrai à la préfecture » François Grévin, commissaire enquêteur

casquette et la digue en 1983. À l'époque, je surveillais. Dès qu'il y avait un trou, je prévenais Michel Couillet, alors maire, et c'était réparé dans l'immédiat. Après lui, ça n'a plus été pareil. J'ai suivi les échanges et les réunions publiques sur le sujet. »

Jacques Kormann est venu apporter sa vision des choses, sa « solution » pour résoudre l'épineux problème du risque d'éboulement des falaises. Lui prône une continuité de la digue, « pour relier Ault nord et sud, parce que là

où l'ouvrage a été construit et entretenu, il n'y a pas de recul de la falaise » ; et pourquoi pas « la construction d'un pilier de béton pour rétablir la route perdue en front de mer, comme en Espagne ». L'argent ne doit pas être un problème selon lui : « on a trouvé les fonds pour défendre Mers, pour les épis à Cayeux. Pourquoi Ault serait le parent pauvre ? », rétorque-t-il.

« Il y a beaucoup de craintes »

Jacques Kormann est un exemple qui témoigne de l'intérêt des habitants pour l'enquête publique qui se déroule jusqu'au 24 juillet. Dans les trois communes concernées, François Grévin, commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif, tient des permanences.

« La participation est liée à l'intérêt porté à l'enquête, explique-t-il. Celle-ci porte sur un sujet très inté-

ressant... » Au milieu de la seconde permanence, François Grévin avait rencontré une dizaine de personnes, représentants d'association, d'entreprises ou anonymes, qui, comme Jacques Kor-

mann sont venus s'exprimer. « Il y a ceux qui connaissent très bien le dossier, comme les représentants de l'association Ault environnement, et déposent un dossier conséquent et argumenté ; et il y a ceux qui ont entendu beaucoup de choses mais ne savent pas bien de quoi il retourne exactement. Il y a beaucoup de craintes aussi ».

Sans se dire spécialiste, François Grévin possède une certaine connaissance du sujet, pour avoir déjà été commissaire lors de l'enquête publique préalable à la construction des épis à Cayeux-sur-Mer. Mais il insiste sur son rôle, neutre : « écouter, rendre compte et donner un avis personnel. Pour l'instant, je n'ai aucun avis. Je dois entendre tout le monde avant. À la minute où l'enquête sera close, alors j'en aurai un que je transmettrai à la préfecture ». Libre à elle de le suivre ou pas.

MAGALI MUSTIOLI-HERCÉ

À SAVOIR

Consultations

► **Le dossier de l'enquête publique** est consultable dans les mairies de Ault, Saint-Quentin-Lamotte et Woignarue (selon leurs horaires d'ouverture respectifs) jusqu'au 24 juillet.

► **Des permanences** sont tenues en mairie par le commissaire enquêteur à Ault, le 24 juillet de 14 à 17 heures.

► **Des contributions** (courrier et/ou document) peuvent être déposés dans ces mairies ou apportées lors des permanences par les habitants.